

LES EPREUVES DU GOLF D'ENTREPRISE

LIGUE DE GOLF DE PARIS									
Calendrier des épreuves par équipes du golf d'entreprise 2016									
Date	COUPE (Index max 21.4)		CRITERIUM (Index 21.5 à 45.4)		CHAMPIONNAT (Index max 21.4)		ESPOIRS (Index 36 à 53.5)		
	Gr. A	Gr. B	Gr. A	Gr. B	D1	Promotion	9 Trous		
12 mars			1 ^{er} tour Gadancourt	1 ^{er} tour Garden Golf forêt de Chantilly					
19 mars	1 ^{er} tour Cely	1 ^{er} tour (121) Chantilly le Lys							
02 avril								1 ^{er} tour Haras de Jardy	
09 avril			2 ^{ème} tour ST Quentin (bleu)	2 ^{ème} tour Boucles de Seine					
23 avril								2 ^{ème} tour Rueil Malmaison	
21 mai					Qualification Mont Griffon	Qualification Maintenon			
04 juin	2 ^{ème} tour Le coudray	2 ^{ème} tour Ormesson							
11 juin	Finale Régionale La Vaucoleurs (Vallons) Trophée Régional & Départementaux		Finale Régionale La Vaucoleurs (Rivière) Trophée Régional et Départementaux		Finale 2 x 9 trous La Vaucoleurs (compact)				
17 juin					Championnat individuel (HIF) Coursion				
25 juin					Barrages Crécy la chapelle				
02 juillet					¼ finales Rochefort en Yvelines				
17 septembre					½ finales + play down 1ère div Isle Adam				
15 octobre					Finale Feucherolles				
1er octobre					Championnat de Pitch & Putt Vaucoleurs (P & P) 36 trous				
08 octobre	COUPE des PRESIDENTS d'AS / section et CAPITAINE EQUIPE								

COUPE de la LIGUE de PARIS 2016 DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE

Trophée Jean DE FONVIELLE

Qualifications		
	Groupe A	Groupe B
1^{er} tour	Samedi 19 mars Cély	Samedi 19 mars Chantilly Le Lys
2nd tour	Samedi 04 juin Golf du Coudray	Samedi 04 juin Ormesson
Finale		
Epreuve qualificative pour la Coupe de France des Associations d'Entreprise		
Samedi 11 juin 2016 Golf de La Vaucouleurs (Les Vallons)		

CONDITIONS DE PARTICIPATION

ASSOCIATIONS :

Les associations doivent être affiliées à la FFGolf, et être à jour de leurs redevances annuelles fédérale et de ligue. Une seule équipe par association.

MEMBRES DES EQUIPES :

L'index pris en compte sera celui 5 jours avant l'épreuve, et devra être inférieur ou égal à 21,4 ; cependant tout joueur ayant participé dans l'année en cours, à une épreuve à limite d'index, pourra la terminer avec un index modifié sortant du cadre de la limite exigée.

Etre membre de l'association corporative d'entreprise, qu'il ou qu'elle représente et être licencié à la Fédération Française de Golf - Interdiction de participation avec une licence indépendant.

Les joueurs corporatifs licenciés dans un club avec terrain (lien 1 et 2 dits « assimilés ») devront avoir été enregistrés comme membre de l'association corporative qu'ils représentent (voir procédure par l'extranet)

Etre salarié(e) titulaire de l'établissement dont dépend l'association corporative. Cette qualification devra être certifiée par le Président de la section golf de l'association. Aucune possibilité de participation de retraité car cette épreuve est qualificative pour une épreuve fédérale.

Certificat médical : Les joueurs et joueuses engagés devront avoir fait enregistrer par leur club de licence, un certificat de non contre-indication à la pratique du golf, délivré par un médecin de leur choix (Réf Vademecum des Clubs).

ENGAGEMENTS

L'inscription des équipes devra se faire par courrier auprès de la Ligue de Paris
Le nombre d'équipes est limité à 42 (ordre d'arrivée des inscriptions).

Les droits d'inscription pour l'ensemble de l'épreuve sont fixés à **40 €** par équipe. Ils doivent parvenir au **plus tard le 12 février 2016** à l'adresse suivante :

Ligue de Paris 1 avenue du golf, 78114 Magny les hameaux
Tel : 01 30 43 30 32 - Fax : 01 30 43 23 33

Les green-fees Equipe devront être envoyés une semaine avant la compétition à la Ligue de Paris.

Un reçu vous sera envoyé par e-mail. Les équipes qui déclareront forfait (par e-mail auprès de la Ligue) à moins de 7 jours de l'épreuve devront s'acquitter du green fee équipe auprès de la Ligue sous peine de ne pas être admis à disputer la coupe l'année suivante.

La liste des équipiers devra être transmise à la Ligue de Paris par mail (sportif@lpgolf.com) au **plus tard 5 jours avant l'épreuve**. Les heures de départ, établies par la Ligue, seront consultables sur le site Internet de la Ligue 48h avant l'épreuve.

FORME DE JEU (voir règlement général fédéral)

STROKE PLAY NET / 4 simples / 18 trous
 Marques de départ : BLANCHES, pour les Messieurs – BLEUES, pour les Dames
 COMPOSITION DES EQUIPES : Equipes de 4 joueurs ou joueuses.

Recording : A l'issue de la partie, tous les joueurs de cette partie doivent impérativement se présenter ensemble au recording, et ce dès la fin du dernier trou. Les joueurs non présents avec leurs co-compétiteurs seront considérés comme n'ayant pas rendu leur carte « aussitôt que possible » et donc contrevenants à la Règle de Golf 6-6b

1 : Epreuves de qualification:

Les équipes inscrites à cette épreuve seront réparties en deux groupes homogènes pour les tours de qualification. Chaque équipe jouera 2 tours (4 simples sur 18 trous, en stroke play net, pour chaque tour).

Sur chaque tour, le score de l'équipe correspondra à l'addition des trois meilleurs scores.

Le classement pour chacun des tours, permettra l'attribution de points, suivant le barème ci-dessous

1 ^{er}	18 pts	5 ^{ème}	11 pts	9 ^{ème}	7 pts	13 ^{ème}	3 pts
2 ^{ème}	15 pts	6 ^{ème}	10 pts	10 ^{ème}	6 pts	14 ^{ème}	2 pts
3 ^{ème}	13 pts	7 ^{ème}	9 pts	11 ^{ème}	5 pts	15 ^{ème}	1 pt
4 ^{ème}	12 pts	8 ^{ème}	8 pts	12 ^{ème}	4 pts		

Si des équipes sont à égalité, les points des places en cause seront partagés entre les équipes.

Exemple : 3 équipes sont 3^{ème} ex æquo : 3^{ème} 13 points ; 4^{ème} 12 points ; 5^{ème} 11 points
 (13+12+11) / 3 = 12 points. Les équipes à égalité auront donc chacun 12 points.

Intempéries : Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les impératifs suivants devront être respectés :

Il faut qu'au moins **deux vagues complètes** soient rentrées pour que la compétition ne soit pas annulée.

Si le jeu est interrompu et ne peut reprendre alors qu'au moins 2 vagues complètes ont pu terminer leur partie, le classement du tour est établi en prenant en compte les deux ou trois vagues rentrées (la plus mauvaise carte n'est pas déduite)

A la suite des 2 tours, un classement est établi, dans chacun des groupes A et B par addition des points attribués, **et 9 équipes par groupe seront qualifiées pour la finale.**

Ces équipes devront non seulement avoir participé aux 2 tours, mais encore avoir été classées dans chacun des tours.

En cas d'égalité à l'issue des 2 tours, les équipes seront départagées en comparant le cumul des cartes non prises en compte, puis celui des meilleures cartes, puis celui des secondes meilleures cartes, etc...

Note : Dans le cas où une équipe ne peut pas rendre son plus mauvais score (disqualification, abandon justifié, forfait) sur un des tours, il sera considéré comme étant le cumul le plus mauvais par rapport à tous les autres

En cas d'égalité parfaite après ces départages : l'équipe la mieux classée lors du second tour sera qualifiée.

2 : Finale:

Les 18 équipes conservant le nombre de points acquis, joueront un 3^{ème} tour final en Strokeplay net, avec le même système d'attribution de points.

L'addition des points obtenus lors de ces 3 tours, déterminera l'équipe vainqueur, et les qualifiés pour la coupe de France.

Départage pour le classement final : En cas d'égalité de point pour le classement final, priorité sera donnée à l'équipe la mieux classée, lors de cette phase finale. Si l'égalité persiste, les équipes seront départagées en comparant les points marqués au deuxième tour, puis les points marqués au premier tour.

Note : Dans le cas où une équipe ne peut pas rendre son plus mauvais score (disqualification, abandon justifié, forfait) sur un des tours, il sera considéré comme étant le plus mauvais par rapport à tous les autres

En cas d'égalité parfaite après ces départages le départage sera fait sur le cumul des cartes non prises en compte, puis celui des meilleures cartes, puis celui des secondes meilleures cartes, etc....

3 : Finale Inter-régionale (Fédérale):

Les 3 premières équipes seront qualifiées pour la Coupe de France des Associations d'Entreprise, qui aura lieu du 9 au 11 Septembre 2016 sur le golf de Bordeaux Lac.

PRIX

Le trophée Jean DE FONVIELLE sera remis le jour de la finale régionale au club vainqueur pour faire une photo mais sera conservé par la Ligue qui fera graver le nom de l'AS.

La réplique sera remise en même temps et restera la propriété du club.

Des médailles individuelles récompenseront les joueurs des 3 premières équipes.

COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve comportera au minimum :

- 1 représentant du club
- 1 représentant de la Ligue
- 1 arbitre

Et sera publié au tableau officiel

CHAMPIONNAT 2016 DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE DE LA LIGUE DE PARIS

(Epreuve en brut)

1 ^{ère} DIVISION				PROMOTION
138	PTT PARIS	1067	GAZELEC VERSAILLES	Sur inscription
155	NATIXIS	1830	MICROSOFT France	
169	BNP PARIBAS	1124	RENAULT ES	
173	GDF SUEZ	1124	BOURSE	
189	ESAM EADS	1137	CASO EADS	
194	CACL	1397	F.F.GOLF	
210	MBDA SPORT	2218	GOLF de SAINT CLOUD	
296	ASTAS	1910	RATP (US Métro)	
812	AGJSEP	2146	MAZARS & GUERARD	
926	PTT YVELINES	2376	ORACLE	

QUALIFICATION

DATES TERRAINS	Samedi 21 mai Golf de Mont Griffon	Samedi 21 mai Golf de Maintenon	
	BARRAGES		
	Samedi 25 juin Crécy la Chapelle		
	1/4 FINALES		
	Samedi 2 juillet Golf de Rochefort		
	1/2 FINALES & Play down 1ère division		
	Samedi 17 septembre Golf de l'Isle Adam		
	FINALES		
	Samedi 15 octobre Golf de Feucherolles		

CONDITIONS DE PARTICIPATION

ASSOCIATIONS :

Les associations doivent être affiliées à la FFGolf et être à jour de leurs redevances annuelles fédérale et de ligue.

Une seule équipe par association.

MEMBRES DES EQUIPES :

L'index pris en compte sera celui 5 jours avant l'épreuve; cependant tout joueur ayant participé dans l'année en cours, à une épreuve à limite d'index, pourra la terminer avec un index modifié sortant du cadre de la limite exigée.

Etre membre de l'association corporative d'entreprise, qu'il ou qu'elle représente et être licencié à la Fédération Française de Golf - Interdiction de participation avec une licence indépendant.

Les joueurs corporatifs licenciés dans un club avec terrain (lien 1 et 2 dits « assimilés ») devront avoir été enregistrés comme membre de l'association corporative qu'ils représentent (voir procédure par l'extranet)

Certificat médical : Les joueurs et joueuses engagés devront avoir fait enregistrer par leur club de licence, un certificat de non contre-indication à la pratique du golf, délivré par un médecin de leur choix (Réf Vademecum des Clubs).

L'équipe devra être composée de salarié(e) titulaire de l'établissement dont dépend l'association corporative. Cette qualification devra être certifiée par le Président de la section golf de l'association.

Chaque équipe pourra cependant présenter un joueur retraité de l'entreprise par tour à condition qu'il soit licencié de l'AS ou rattaché à celle-ci. Cette qualification devra être certifiée par le Président de la section golf de l'association

ENGAGEMENTS

L'inscription des équipes devra se faire par courrier auprès de la Ligue de Paris
Pour la Promotion, le nombre d'équipes est limité à 22 (ordre d'arrivée des inscriptions).

Les droits d'inscription pour l'ensemble de l'épreuve sont fixés à **40 €** par équipe. Ils doivent parvenir au **plus tard le 12 février 2016** à l'adresse suivante :

Ligue de Paris de Golf, 1 av du golf, 78114 Magny les Hameaux
Tel : 01 30 43 30 32 - Fax : 01 30 43 23 33,

Les green-fees Equipe devront être envoyés une semaine avant la compétition à la Ligue de Paris. Un reçu vous sera envoyé par courriel. Les équipes qui déclareront forfait (par e-mail auprès de la Ligue) à moins de 7 jours de l'épreuve devront s'acquitter du green fee équipe auprès de la Ligue sous peine de ne pas être admis à disputer le Championnat l'année suivante.

La liste des équipiers devra être transmise à la Ligue de Paris par mail (sportif@lpgolf.com) au **plus tard 5 jours avant l'épreuve**. Les heures de départ, établies par la Ligue, seront consultables sur le site Internet de la Ligue 48h avant l'épreuve.

FORME DE JEU (voir règlement général fédéral)

COMPOSITION DES EQUIPES : Equipes de 4 joueurs ou joueuses **d'index inférieur à 21,5** et dont le total doit être égal ou inférieur à **72,0**.

Marques de départ : **Blanches**, pour les Messieurs – **Bleues**, pour les Dames.

1 : Phase de qualification :

4 simples / stroke play brut / 18 trous.

Le total d'une équipe sera égal au total de tous les scores moins la plus mauvaise carte. Il sera exigé 3 scores au moins, sous peine de disqualification.

En cas d'égalité, les équipes seront départagées en comparant les scores des cartes non prises en compte, puis ceux des meilleures cartes, puis ceux des secondes meilleures cartes, etc...

Note : Dans le cas où une équipe ne peut pas rendre son plus mauvais score (disqualification, abandon justifié, forfait) sur un des tours, il sera considéré comme étant le cumul le plus mauvais par rapport à tous les autres

En cas d'égalité parfaite après ces départages le départage sera fait sur les 9 derniers trous de la meilleure carte puis sur les 6 derniers trous, les 3 derniers trous et enfin sur le dernier trou.

Intempéries : Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les impératifs suivants devront être respectés :

Il faut qu'au moins **deux vagues complètes** soient rentrées pour que la compétition ne soit pas annulée et reportée à une date ultérieure.

Si le jeu est interrompu et ne peut reprendre alors qu'au moins 2 vagues complètes ont pu terminer leur partie, le classement du tour est établi en prenant en compte les deux ou trois vagues rentrées (la plus mauvaise carte n'est pas déduite)

Les équipiers pourront jouer dans un ordre quelconque, en se présentant aux organisateurs, une demi-heure avant l'heure de départ prévue pour leur équipe.

1^{ère} division :

- les 4 premières équipes sont qualifiées directement pour les ¼ de finale
 - les équipes classées de la 5^{ème} à la 12^{ème} place disputent un barrage pour accéder aux ¼ de finale
5 v 12 ; 8 v 9 ; 7 v 10 ; 6 v 11
 - les équipes classées de la 13^{ème} à la 20^{ème} place disputent un barrage pour rester en 1^{ère} division (play down)
13 v 20 ; 16 v 17 ; 15 v 18 ; 14 v 19.
- Les perdants descendent en promotion pour 2016

Promotion :

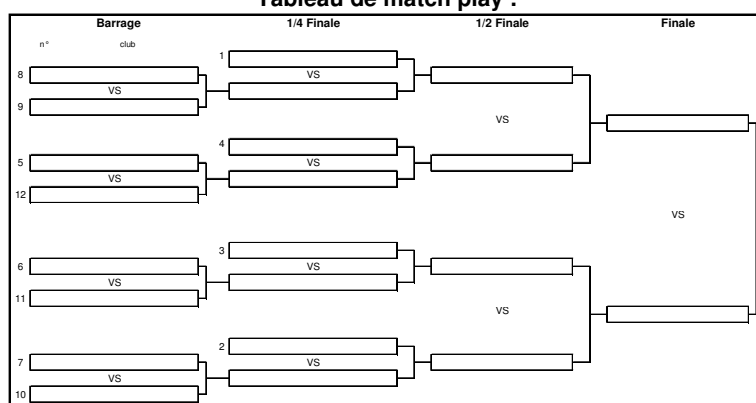
- les 4 premières équipes sont qualifiées directement pour les 1/4 de finale
- les équipes classées de la 5^{ème} à la 12^{ème} place disputent un barrage pour accéder aux 1/4 de finale
5 v 12 ; 8 v 9 ; 7 v 10 ; 6 v 11

2° Phase de finale (barrage, 1/4, 1/2 et finale):

1 Foursome et 2 simples sur 18 trous :

La composition du Foursome est libre. Les équipiers en simples, joueront dans l'ordre croissant de leurs index arrondis. Aucun match ne pourra être partagé, les adversaires continuant à jouer jusqu'à ce que l'un des camps le gagne, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Tableau de match play :

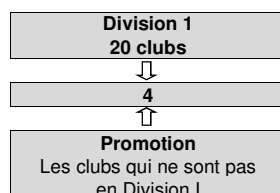


CONSTITUTION DES DIVISIONS CORPORATIVES DE LIGUE 2016

Montée et descente dans les divisions :

En 1^{ère} division, les perdants du play down descendent en promotion pour 2016, les autres équipes restent en division 1.

En promotion, Les demi-finalistes montent en 1^{ère} division en 2016.



PRIX

Il est décerné un titre de champion de Ligue par division. Les trophées seront remis le jour de la finale, aux clubs vainqueurs afin de faire une photo mais seront conservés par la Ligue qui fera graver sur chacun le nom de l'AS. Les répliques seront remises en même temps et resteront la propriété des clubs. Des médailles individuelles récompenseront les joueurs des équipes finalistes.

COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve comportera au minimum :

- 1 représentant du club
- 1 représentant de la Ligue
- 1 arbitre

Et sera publié au tableau officiel

**CRITERIUM 2016
DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE
DE LA LIGUE DE PARIS**

**Qualifications départementales
(Epreuve en Stableford net)**

	Groupe A	Groupe B
1er Tour	Samedi 12 mars	Samedi 12 mars
	Golf de Gadancourt	Dolce Chantilly
2^{ème} Tour	Samedi 9 avril	Samedi 9 avril
	Saint Quentin (parcours BLEU)	Boucles de Seine
FINALE		
Finale régionale	Samedi 11 juin	
	LA VAUCOULEURS (La Rivière)	

CONDITIONS DE PARTICIPATION

ASSOCIATIONS :

Les associations doivent être affiliées à la FFGolf, et être à jour de leurs redevances annuelles fédérale et de ligue. Une seule équipe par association.

MEMBRES DES EQUIPES :

L'index pris en compte sera celui 5 jours avant l'épreuve et devra être compris entre 21.4 et 45 ; cependant tout joueur ayant participé dans l'année en cours, à une épreuve à limite d'index, pourra la terminer avec un index modifié sortant du cadre de la limite exigée.

Etre membre de l'association corporative d'entreprise, qu'il ou qu'elle représente et être licencié à la Fédération Française de Golf - Interdiction de participation avec une licence indépendant.

Les joueurs corporatifs licenciés dans un club avec terrain (lien 1 et 2 dits « assimilés ») devront avoir été enregistrés comme membre de l'association corporative qu'ils représentent (voir procédure par l'extranet)

Certificat médical : Les joueurs et joueuses engagés devront avoir fait enregistrer par leur club de licence, un certificat de non contre-indication à la pratique du golf, délivré par un médecin de leur choix (Réf Vademecum des Clubs).

L'équipe devra être composée de salarié(e) titulaire de l'établissement dont dépend l'association corporative. Cette qualification devra être certifiée par le Président de la section golf de l'association.

Chaque équipe pourra cependant présenter un joueur retraité de l'entreprise par tour à condition qu'il soit licencié de l'AS ou rattaché à celle-ci. Cette qualification devra être certifiée par le Président de la section golf de l'association.

ENGAGEMENTS

L'inscription des équipes devra se faire par courrier auprès de la Ligue de Paris

Le nombre d'équipes est limité à 42 (ordre d'arrivée des inscriptions).

Les droits d'inscription pour l'ensemble de l'épreuve sont fixés à **40 €** par équipe. Ils doivent parvenir au **plus tard le 12 février 2016** à l'adresse suivante :

Ligue de Paris 1 avenue du golf, 78114 Magny les hameaux
Tel : 01 30 43 30 32 - Fax : 01 30 43 23 33

Les green-fees Equipe devront être envoyés une semaine avant la compétition à la Ligue de Paris.

Un reçu vous sera envoyé par e-mail. Les équipes qui déclareront forfait (par e-mail auprès de la Ligue) à moins de 7 jours de l'épreuve devront s'acquitter du green fee équipe auprès de la Ligue sous peine de ne pas être admis à disputer la coupe l'année suivante.

La liste des équipiers devra être transmise à la Ligue de Paris par mail (sportif@lpgolf.com) au **plus tard 5 jours avant l'épreuve**. Les heures de départ, établies par la Ligue, seront consultables sur le site Internet de la Ligue 48h avant l'épreuve.

FORME DE JEU (voir règlement général fédéral)

STABLEFORD NET / 4 simples / 18 trous

Marques de départ : JAUNES, pour les Messieurs – ROUGES, pour les Dames

COMPOSITION DES EQUIPES : Equipes de 4 joueurs ou joueuses.

Recording : A l'issue de la partie, tous les joueurs de cette partie doivent impérativement se présenter ensemble au recording, et ce dès la fin du dernier trou. Les joueurs non présents avec leurs co-compétiteurs seront considérés comme n'ayant pas rendu leur carte « aussitôt que possible » et donc contrevenants à la Règle de Golf 6-6b

1 – Epreuves de qualification.

Les équipes inscrites à cette épreuve seront réparties en deux groupes homogènes pour les tours de qualification. Chaque équipe jouera 2 tours (4 simples sur 18 trous, en stableford net, pour chaque tour).

Sur chaque tour, le score de l'équipe correspondra à l'addition des trois meilleurs scores.

Le classement pour chacun des tours, permettra l'attribution de points, suivant le barème ci-dessous

1 ^{er}	18 pts	5 ^{ème}	11 pts	9 ^{ème}	7 pts	13 ^{ème}	3 pts
2 ^{ème}	15 pts	6 ^{ème}	10 pts	10 ^{ème}	6 pts	14 ^{ème}	2 pts
3 ^{ème}	13 pts	7 ^{ème}	9 pts	11 ^{ème}	5 pts	15 ^{ème}	1 pt
4 ^{ème}	12 pts	8 ^{ème}	8 pts	12 ^{ème}	4 pts		

Si des équipes sont à égalité, les points des places en cause seront partagés entre les équipes.

Exemple : 3 équipes sont 3^{ème} ex æquo : 3^{ème} 13 points ; 4^{ème} 12 points ; 5^{ème} 11 points
(13+12+11) / 3 = 12 points. Les équipes à égalité auront donc chacun 12 points.

Intempéries : Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les impératifs suivants devront être respectés :

Il faut qu'au moins **deux vagues complètes** soient rentrées pour que la compétition ne soit pas annulée.

Si le jeu est interrompu et ne peut reprendre alors qu'au moins 2 vagues complètes ont pu terminer leur partie, le classement du tour est établi en prenant en compte les deux ou trois vagues rentrées (la plus mauvaise carte n'est pas déduite)

A la suite des 2 tours, un classement est établi, dans chacun des groupes A et B par addition des points attribués, **et 9 équipes par groupe seront qualifiées pour la finale.**

Ces équipes devront non seulement avoir participé aux 2 tours, mais encore avoir été classées dans chacun des tours.

En cas d'égalité à l'issue des 2 tours, les équipes seront départagées en comparant le cumul des cartes non prises en compte, puis celui des meilleures cartes, puis celui des secondes meilleures cartes, etc...

Note : Dans le cas où une équipe ne peut pas rendre son plus mauvais score (disqualification, abandon justifié, forfait) sur un des tours, il sera considéré comme étant le cumul des plus mauvais par rapport à tous les autres

En cas d'égalité parfaite après ces départages : l'équipe la mieux classée lors du second tour sera qualifiée.

2 : Finale:

Les 18 équipes conservant le nombre de points acquis, joueront un 3ème tour final en Stableford net, avec le même système d'attribution de points.

L'addition des points obtenus lors de ces 3 tours, déterminera l'équipe vainqueur,

Départage pour le classement final : En cas d'égalité de point pour le classement final, priorité sera donnée à l'équipe la mieux classée, lors de cette phase finale. Si l'égalité persiste, les équipes seront départagées en comparant les points marqués au deuxième tour, puis les points marqués au premier tour.

Note : Dans le cas où une équipe ne peut pas rendre son plus mauvais score (disqualification, abandon justifié, forfait) sur un des tours, il sera considéré comme étant le cumul le plus mauvais par rapport à tous les autres

En cas d'égalité parfaite après ces départages le départage sera fait sur le cumul des cartes non prises en compte, puis celui des meilleures cartes, puis celui des secondes meilleures cartes, etc....

PRIX

Le trophée Régional sera remis le jour de la finale, au club vainqueur afin de faire une photo mais sera conservé par la Ligue qui fera graver le nom de l'AS.

La réplique sera remise en même temps et restera la propriété du club.

Le trophée départemental sera remis à chaque vainqueur des trois départements de la finale régionale pour faire une photo mais sera conservé par la Ligue qui fera graver le nom de l'AS.

La réplique sera remise en même temps et restera la propriété du club.

COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve comportera au minimum :

- 1 représentant du club
- 1 représentant de la Ligue
- 1 arbitre

Et sera publié au tableau officiel

**CHALLENGE ESPOIRS 2016
DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE
DE LA LIGUE DE PARIS**

(Epreuve en Stableford net)

	Samedi 2 avril
1er Tour	Golf de Jardy
	Samedi 23 avril
2^{ème} Tour	Golf de Rueil Malmaison
FINALE REGIONALE	
	Samedi 11 juin
Finale régionale	LA VAUCOULEURS <i>Parcours 360 (Compact)</i>

CONDITIONS DE PARTICIPATION

ASSOCIATIONS :

Les associations doivent être affiliées à la FFGolf, et être à jour de leurs redevances annuelles fédérale et de ligue.

Chaque association pourra inscrire plusieurs équipes de 3 joueurs. Le nombre d'équipes étant limité à 22 nous retiendrons la première équipe de chaque AS puis une deuxième équipe voir une troisième dans l'ordre d'inscription.

MEMBRES DES EQUIPES :

L'index pris en compte sera celui 5 jours avant l'épreuve; et devra être compris entre 36 et 54 ; cependant tout joueur ayant participé dans l'année en cours, à une épreuve à limite d'index, pourra la terminer avec un index modifié sortant du cadre de la limite exigée.

Etre membre de l'association corporative d'entreprise, qu'il ou qu'elle représente et être licencié à la Fédération Française de Golf - Interdiction de participation avec une licence indépendant.

Les joueurs corporatifs licenciés dans un club avec terrain (lien 1 et 2 dits « assimilés ») devront avoir été enregistrés comme membre de l'association corporative qu'ils représentent (voir procédure par l'extranet)

Certificat médical : Les joueurs et joueuses engagés devront avoir fait enregistrer par leur club de licence, un certificat de non contre-indication à la pratique du golf, délivré par un médecin de leur choix (Réf Vademecum des Clubs).

L'équipe devra être composée de salarié(e) titulaire de l'établissement dont dépend l'association corporative. Cette qualification devra être certifiée par le Président de la section golf de l'association.

Chaque équipe pourra cependant présenter un joueur retraité de l'entreprise par tour à condition qu'il soit licencié de l'AS ou rattaché à celle-ci. Cette qualification devra être certifiée par le Président de la section golf de l'association

ENGAGEMENTS

L'inscription des équipes devra se faire par courrier auprès de la Ligue de Paris
Pour la Promotion, le nombre d'équipes est limité à 22 (ordre d'arrivée des inscriptions).

Les droits d'inscription pour l'ensemble de l'épreuve sont fixés à **40 €** par équipe. Ils doivent parvenir au **plus tard le 12 février 2016** à l'adresse suivante :

Ligue de Paris de Golf, 1 av du golf, 78114 Magny les Hameaux
Tel : 01 30 43 30 32 - Fax : 01 30 43 23 33,

Les green-fees Equipe devront être envoyés une semaine avant la compétition à la Ligue de Paris. Un reçu vous sera envoyé par courriel. Les équipes qui déclareront forfait (par e-mail auprès de la Ligue) à moins de 7 jours de l'épreuve devront s'acquitter du green fee équipe auprès de la Ligue sous peine de ne pas être admis à disputer le Championnat l'année suivante.

La liste des équipiers devra être transmise à la Ligue de Paris par mail (sportif@lpgolf.com) au **plus tard 5 jours avant l'épreuve**. Les heures de départ, établies par la Ligue, seront consultables sur le site Internet de la Ligue 48h avant l'épreuve.

FORME DE JEU

STABLEFORD NET / **3 simples** / 9 trous

Marques de départ : JAUNES, pour les Messieurs et ROUGE pour les Dames

COMPOSITION DES EQUIPES : Equipes de **3 joueurs ou joueuses**.

Recording : A l'issue de la partie, tous les joueurs de cette partie doivent impérativement se présenter ensemble au recording, et ce dès la fin du dernier trou. Les joueurs non présents avec leurs co-compétiteurs seront considérés comme n'ayant pas rendu leur carte « aussitôt que possible » et donc contrevenants à la Règle de Golf 6-6b

1 – Epreuves de qualification.

Chaque équipe jouera 2 tours (3 simples sur 9 trous, en stableford net, pour chaque tour).

Sur chaque tour, le score de l'équipe correspondra à l'addition des deux meilleurs scores.

En cas d'égalité à l'issue des 2 tours, les équipes seront départagées en comparant le cumul des cartes non prises en compte, puis celui des meilleures cartes, puis celui des secondes meilleures cartes, etc...

Note : Dans le cas où une équipe ne peut pas rendre son plus mauvais score (disqualification, abandon justifié, forfait) sur un des tours, il sera considéré comme étant le cumul le plus mauvais par rapport à tous les autres

En cas d'égalité parfaite après ces départages : l'équipe la mieux classée lors du second tour sera qualifiée.

Intempéries : Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les impératifs suivants devront être respectés :

Il faut qu'au moins **deux vagues complètes** soient rentrées pour que la compétition ne soit pas annulée.

Si le jeu est interrompu et ne peut reprendre alors qu'au moins 2 vagues complètes ont pu terminer leur partie, le classement du tour est établi en prenant en compte les deux vagues rentrées (la plus mauvaise carte n'est pas déduite)

Sont qualifiées pour la finale régionale :

Les 12 meilleures équipes à l'issue des deux premiers tours.

2 – Finale

Formule de jeu : 3 simples en stableford sur deux parcours 9 trous (compact), le score de l'équipe correspondra à l'addition des deux meilleurs scores par 9 trous

Le vainqueur de l'épreuve sera l'équipe qui aura le meilleur total à l'issue des trois tours (épreuves de qualification + finale)

A – Départage

En cas d'égalité à l'issue de la finale, les équipes seront départagées en comparant les scores des cartes non prises en compte, puis ceux des meilleures cartes, puis ceux des secondes meilleures cartes, etc....

Note : Dans le cas où une équipe ne peut pas rendre son plus mauvais score (disqualification, abandon justifié, forfait) sur un des tours, il sera considéré comme étant le cumul le plus mauvais par rapport à tous les autres

En cas d'égalité parfaite après ces départages le départage sera fait sur les 9 derniers trous de la meilleure carte puis sur les 6 derniers trous, les 3 derniers trous et enfin sur le dernier trou.

B - Intempéries

Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les impératifs suivants devront être respectés :

Il faut qu'au moins **deux vagues complètes** soient rentrées pour que la compétition ne soit pas annulée.

Si le jeu est interrompu et ne peut reprendre alors qu'au moins 2 vagues complètes ont pu terminer leur partie, le classement du tour est établi en prenant en compte les deux vagues rentrées (la plus mauvaise carte n'est pas déduite)

Si le jeu est interrompu et ne peut reprendre sans qu'un minimum de 2 vagues complètes soient rentrées, alors le tour final est annulé et reporté à une date ultérieure.

PRIX

Des médailles individuelles récompenseront les joueurs des deux premières équipes.

COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve comportera au minimum :

- 1 représentant du club
- 1 représentant de la Ligue
- 1 arbitre

Et sera publié au tableau officiel

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL du GOLF D'ENTREPRISE 2016 DE LA LIGUE DE PARIS - DAMES & MESSIEURS

Epreuve qualificative au championnat fédéral individuel du golf d'entreprise 2016

**Vendredi 17 juin 2016
Exclusiv'Golf de Courson**

Ferme de la Gloriette – 91680 COURSON MONTELOUP
☎ : 01 64 58 80 80 – contact@exclusivgolf-courson.fr

CONDITIONS DE PARTICIPATION

JOUEUSES et JOUEURS : (voir le règlement général des épreuves amateurs)

Ouvert aux joueurs amateurs français ou étrangers membres d'un club corporatif **d'index inférieur ou égal à 14,4**. L'index pris en compte est celui figurant dans Fléole à la clôture des inscriptions.

Être membre d'une association corporative d'entreprise de la Ligue de Paris. (le joueur devra soit être licencié d'une AS corporative soit référencé dans le club qu'il représente via Extranet)

Être salarié(e) titulaire de l'établissement dont dépend l'association corporative. Cette qualification devra être certifiée par le Président de la section golf de l'association. Aucune possibilité de participation de retraité car cette épreuve est qualificative pour une épreuve fédérale.

ENGAGEMENTS

L'inscription des participants devra se faire par les clubs directement auprès du secrétariat de la Ligue de Paris.

Le nombre de participant est limité à 80 joueurs (dans l'ordre des inscriptions).

Le droit d'inscription comprenant le green fee est fixé à **50 €** par participant, devra parvenir à la Ligue, à l'adresse suivante au plus tard le **03 juin 2016** :

1 avenue du golf
78114 Magny les Hameaux
Tel : 01 30 43 30 32 - Fax : 01 30 43 23 33

Les heures de départ, établies par la Ligue au moins 48 h avant l'épreuve, seront données par téléphone et seront consultables sur le site Internet de la Ligue : www.lpgolf.com

FORME DE JEU (voir règlement général fédéral)

Stroke play brut & net / 18 trous / série Dames et série Messieurs

En cas d'égalité le départage sera fait sur les 9 derniers trous de la meilleure carte puis sur les 6 derniers trous, les 3 derniers trous et enfin sur le dernier trou.

Recording : Tous les joueurs de chaque groupe doivent impérativement se présenter ensemble au recording, et ce dès la fin du dernier trou. Les joueurs non présents avec leurs co-compétiteurs seront considérés comme n'ayant pas rendu leur carte « aussitôt que possible » et donc contrevenants à la Règle de Golf 6-6b

PRIX

Il est décerné :

- un titre de champion de Ligue messieurs (1^{er} du classement brut)
- un titre de champion de Ligue dames (1^{er} du classement brut).
- un titre de champion net messieurs (1^{er} du classement net)
- un titre de championne net dames (1^{er} du classement net)

Le brut prime le net

Les trophées seront remis le jour de la finale, aux clubs vainqueurs afin de faire une photo mais seront conservés par la Ligue qui fera graver sur chacun le nom du vainqueur. Les répliques seront remises en même temps et resteront la propriété des vainqueurs.

SELECTION POUR LE CHAMPIONNAT FEDERAL INDIVIDUEL DU GOLF D'ENTREPRISE

Le Championnat fédéral du golf d'entreprise Dames et Messieurs se déroulera du 24 au 25 septembre 2016 sur le golf à préciser ultérieurement.

Qualifiés pour le championnat fédéral du golf d'entreprises 2016 :

Les joueurs qualifiés pour cette épreuve seront :

- Les trois premiers hommes du classement brut
- Le premier homme du classement net (le net prime le brut)
- La 1^{ère} dame du classement brut si le nombre d'inscrite est de minimum 3.
- Si un joueur n'est pas disponible pour le championnat fédéral, il sera remplacé par la commission du golf d'entreprises par l'attribution d'une wild-card

COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve comportera au minimum :

- 1 représentant du club
- 1 représentant de la Ligue
- 1 arbitre

Et sera publié au tableau officiel

**CHAMPIONNAT PAR EQUIPE DE PITCH & PUTT
du GOLF D'ENTREPRISE 2016**

***Epreuve qualificative au championnat fédéral par équipe
du golf d'entreprise 2016***

**Samedi 1^{er} Octobre 2016
La Vaucouleurs Golf Club (parcours 360)**

Rue de l'église – 78910 Civry la forêt
☎ : 01 34 87 62 29 – accueil@vaucouleurs.fr

CONDITIONS DE PARTICIPATION

JOUEUSES et JOUEURS :

Ouvert aux joueurs amateurs français ou étrangers membres d'un club corporatif. Etre membre d'une association corporative d'entreprise de la ligue de Paris (le joueur devra soit être licencié d'une AS corporative soit référencé dans le club qu'il représente via Extranet).
Etre salarié(e) titulaire de l'établissement dont dépend l'association corporative. Cette qualification devra être certifiée par le Président de la section golf de l'association.
Aucune possibilité de participation de retraité car cette épreuve est qualificative pour une épreuve fédérale.

ENGAGEMENTS

L'inscription des équipes devra se faire **par les clubs** par courrier ou par e-mail accompagnée du bulletin d'inscription (disponible sur le site de la Ligue de Paris), directement auprès du secrétariat de la Ligue de Paris.

Le nombre des équipes de deux joueurs est limité à 14 pour toute la Ligue (dans l'ordre des inscriptions)

Le nombre d'équipes est limité à 2 par club mais en fonction du volume de la demande totale seule la première équipe sera retenue dans chaque AS.

Le droit d'inscription comprenant 1 jeton de practice + 1 GF reconnaissance du parcours 9 trous compact le matin + 36 trous compact de l'épreuve l'après-midi, est fixé à **80 €** par équipe, et devra parvenir à la Ligue, au plus tard le **16 Septembre 2016** à l'adresse suivante :

1 av du golf
78114 Magny les Hameaux
Tel : 01 30.43.30.32 - @ : sportif@lpgolf.com

La liste des équipiers devra être transmise à la Ligue de Paris par mail ou par fax (sportif@lpgolf.com ou 01 30 43 23 33) au **plus tard 5 jours avant l'épreuve**. Les heures de départ, établies par la Ligue, seront consultables sur le site Internet de la Ligue 48h avant l'épreuve.

FORME DE JEU (voir règlement général fédéral)

Stroke play 36 trous soit 4 parcours successifs de 9 trous compact de 90 mètres maximum avec départ en shot gun de parties de 3 ou 4 joueurs. Les 7 meilleurs scores de chaque équipe sont additionnés pour le classement final.

En cas d'égalité à l'issue des 2 tours, les équipes seront départagées en comparant les cartes non prises en compte, puis celui des meilleures cartes, puis celui des secondes meilleures cartes, etc...

Note : Dans le cas où une équipe ne peut pas rendre son plus mauvais score (disqualification, abandon justifié, forfait) sur un des parcours de 9 trous, il sera considéré comme étant la carte la plus mauvaise par rapport à tous les autres

Le départ de l'épreuve est fixé à 12h00 en shot gun sur le parcours de 9 trous

SELECTION

Le Championnat fédéral par équipe de Pitch & Putt du golf d'entreprise se déroulera en avril 2016 sur un golf à déterminer

Les 2 premières équipes de chaque Ligue seront qualifiées pour cette épreuve qui se déroulera sur 36 trous le samedi Après Midi et 36 trous le dimanche matin.

COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve comportera au minimum :

- 1 représentant du club
- 1 représentant de la Ligue
- 1 arbitre

Et sera publié au tableau officiel